



Association  
pour l'Accueil de Jour  
des Enfants  
du Sud-Ouest Lausannois



ECUBLENS  
ville et campagne

Accueil durant les vacances scolaires

du 14 au 25  
octobre 2024

**AUTOMNE**

**Lieu d'accueil:**

APEMS Croset-Parc  
Ch. du Parc 1c  
1024 Ecublens



**Service des activités  
scolaires et parascolaires SASP**

Apems@ecublens.ch • 021 695 33 48



## Accueil

Destiné aux 3P à 6P



## Tarifs et inscription

Les tarifs sont appliqués selon les revenus communiqués sur une base journalière forfaitaire de 7 heures et de 3,5 heures pour la demi-journée (rabais de 30%).

L'accueil à la journée complète et le matin comprend le repas facturé en sus au prix de CHF 8.-.

Il n'y a pas de repas pour l'accueil de l'après-midi (13h00 - 18h00).

Nom de l'enfant:

Prénom de l'enfant:

Né/e le:

Allergies/autres:

Tél. urgence:

Date:

Signature du représentant légal:

Inscription à retourner à:

SASP, Route de Bois 6, 1024 Ecublens

Apems@ecublens.ch



## Calendrier

Cochez vos choix	de 8h00 à 18h00	de 8h00 à 13h00	de 13h00 à 18h00
Lundi 14 octobre	<input type="checkbox"/>	Accueil à la journée	
Mardi 15 octobre	<input type="checkbox"/>	Accueil à la journée	
Mercredi 16 octobre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jeudi 17 octobre	<input type="checkbox"/>	Accueil à la journée	
Vendredi 18 octobre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Lundi 21 octobre	<input type="checkbox"/>	Accueil à la journée	
Mardi 22 octobre	<input type="checkbox"/>	Accueil à la journée	
Mercredi 23 octobre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jeudi 24 octobre	<input type="checkbox"/>	Accueil à la journée	
Vendredi 25 octobre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>





## Conditions

### Inscription

L'inscription se fait uniquement en l'envoyant par courriel à l'adresse [Apems@ecublens.ch](mailto:Apems@ecublens.ch)

Le nombre de places disponibles est limité; l'inscription sera prise en compte par ordre d'arrivée et doit parvenir au Service des Activités Scolaires et Parascolaires SASP au plus tard **le 20 septembre 2024**.

L'inscription ne garantit pas l'accueil de l'enfant. Une confirmation par courriel sera envoyée et une fois celle-ci transmise, en cas d'annulation, le montant sera facturé dans son intégralité.

### Domage

Tout dommage effectué durant la prise en charge sera facturé au représentant légal.

### Acceptation des clauses

En transmettant l'inscription aux APEMS, le représentant légal accepte toutes les conditions mentionnées dans les chapitres: inscription, tarifs et conditions.



## Renseignement

Tout renseignement complémentaire désiré peut être obtenu à l'adresse: [Apems@ecublens.ch](mailto:Apems@ecublens.ch) ou par téléphone au 021 695 33 48.